

De: Alain Saladzius [alainsa@videotron.ca]
Envoyé: 23 janvier 2013 11:08
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: Hydro-Canyon-Saint-Joachim

6211-09-060

Madame Boutin,

Dans le cadre des audiences publiques sur les projets d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord à Saint-Joachim, nous souhaitons obtenir les informations suivantes :

- 1) Lettre d'intention (et lettre de prolongation du délai) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'attribution des forces hydrauliques;
- 2) Curriculum vitae de Claude Descôteaux, directeur de projet embauché par la municipalité de Saint-Joachim;
- 3) La liste des contrats attribués par la municipalité de Saint-Joachim et la MRC, les montants et les conditions d'attribution (de gré à gré, sur invitation, ou suite à un appel d'offres public). Le montant total devrait être de 215 000 \$, montant remboursé par la Société.
- 4) Les lettres patentes, ententes de partenariat et/ou convention d'actionnaires eu égard à la structure de propriété de la Société, au contrôle de celle-ci de même qu'au type de responsabilités dévolues à chacun des participants. Ces documents étaient requis des soumissionnaires lors du dépôt à Hydro-Québec.
- 5) Soumission déposée chez HQ le 2 février 2010;
- 6) Les propositions d'Axor et de Boralex telles que déposées lors de l'appel de candidature pour le choix du partenaire. La soumission d'Axor dérogeait du principe demandé aux documents d'appel d'offres à l'effet que la municipalité et la MRC devaient être actionnaires du projet. Si la Axor a déposé un projet qui ne respecte pas les clauses de l'appel de candidature alors que Boralex aurait soumis une proposition conforme au devis, l'appel de candidature pourrait être invalidé.
- 7) Tout avis du MAMROT sur la structure financière proposée. Comme le contrat (partenariat avec une société privée) est sur une durée supérieure à 5 ans, une autorisation ministérielle pourrait être requise.
- 8) Une liste des chutes de plus de 50 mètres au Québec, dans un secteur relativement rapproché ou accessible à la population, et qui sont à l'état naturel.
- 9) Profil financier 2012 indiquant la richesse de la municipalité de Saint-Joachim, ses niveaux de taxation, ses surplus budgétaires, ainsi que celle de la MRC. Ces informations permettraient de documenter les besoins financiers des bénéficiaires.

En vous remerciant de votre attention,

Alain Saladzius, ing.
Vice-président

Fondation Rivières
454, avenue Laurier Est, 2e étage
Montréal, Qc, H2J 1E7

Téléphone : 514 924-2013
www.fondationrivieres.org
alainsa@videotron.ca